LISTE DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Municipalité
Saint-Honoré-de-Témiscouata

Date du scrutin
2021 11 07
Année Mois Jour

À TITRE DE

1. Secrétaire d'élection
2. Adjoint(e) au (à la) président(e) d'élection
3. Réviseur(e)
4. Secrétaire d'une commission de révision
5. Agent(e) réviseur(e)
6. Préposé(e) à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
7. Scrutateur(-trice)
8. Secrétaire de bureau de vote
9. Membre de la table de vérification de l'identité des électeurs
10. Autre Scrutatrice dépouillement Vote Anticipation et Correspondance

Page 5 de _____

Prénom et nom	Date de la nomination	À titre de (nº)	Bureau de vote le cas échéant (nº)
Nicole Plourde	2021-11-03	10	1 et 2

SIGNATURE

Michaelle

Présidente ou président d'élection

SM-3 (21-02)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 87